

# Grille Tarifaire

Gestion de portefeuille



Juillet 2020





Image de couverture:

Premier plan: Nos locaux à New Court, Londres

Arrière-plan: Détails d'une obligation du gouvernement brésilien à 4% de 1889 délivrée par notre société (The Rothschild Archive)

**Grille Tarifaire – Gestion de portefeuille  
Rothschild & Co Bank AG**

Certains frais et commissions sont soumis à la TVA suisse pour les clients domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein.

Ces frais et commissions peuvent être modifiés à tout moment par la banque.

# Introduction

Le présent livret expose notre structure tarifaire pour les services que nous proposons.

Notre objectif vise à répondre aux principes de clarté, lisibilité et transparence en ligne avec les attentes des clients.

# Sommaire

---

Services bancaires	1
Droits de garde	2
Courtage	3
Dépôts fiduciaires	4
Prime (spread) sur opération de change au comptant & à terme	4
Gestion de portefeuille	5
Gestion de portefeuille (Forfait)	6
Prestations supplémentaires	7

# Services bancaires

Nos services bancaires impliquent des frais de gestion qui couvrent:

- l'ouverture, la tenue du compte et les formalités pour s'assurer de la conformité des documents
- la mise à disposition d'un conseiller personnel
- l'accès au réseau Rothschild & Co de services et de spécialistes en investissement professionnel
- les rapports sur l'évolution du portefeuille
- l'envoi régulier de relevés de comptes, d'avis d'opéré et de correspondance sur la valorisation du portefeuille

Pour nos services bancaires, nos tarifs sont les suivants:

	Honoraires (par trimestre)*
Particuliers	CHF 375
Entités juridiques et relations qui nécessitent des efforts accrus ou un contrôle renforcé	CHF 750

\* Les honoraires des services bancaires seront prélevés une fois par trimestre

## Remarques

- Pour les comptes assortis de consignes spéciales pour l'envoi du courrier, des honoraires de CHF 250 seront prélevés chaque trimestre en sus des honoraires indiqués ci-dessus
- Les paiements effectués via eAccess sont gratuits. Des coûts tiers peuvent s'appliquer\*\*
- Pour le traitement des paiements, des frais de CHF 20 pour les paiements en Suisse, CHF 40 dans les autres pays d'Europe et CHF 100 dans le reste du monde s'appliqueront en sus des coûts éventuels facturés par des tiers\*\*
- Pour les retraits d'argent en devises étrangères, une commission de 1% est appliquée
- La banque se réserve le droit d'appliquer un supplément spécial pour les comptes requérant un effort particulier d'administration ou qui sont créés à des fins de gestion de trésorerie uniquement

\*\* Les frais pour les opérations de paiement sont prélevés en fonction du pays de destination de la banque recevant le virement du bénéficiaire. «Autres pays d'Europe» renvoie ici aux pays membres du système de virements internationaux SEPA (Single Euro Payments Area)

# Droits de garde

Les frais de droits de garde comprennent:

- Bonne garde de titres et dépôts physiques
- Perception des coupons et des intérêts
- Rachats (obligations, notes/billets)
- Opérations sur titres et tâches administratives
- Gestion de comptes métaux précieux

Pour nos services de droits de garde, nos tarifs sont les suivants:

Valeur de l'actif*	Droits de garde (p.a.)
jusqu'à CHF 2 millions	0.35%
de CHF 2 à 10 millions	0.30%
de CHF 10 à 25 millions	0.25%
au-delà de CHF 25 millions	0.20%

*\* La valeur de l'actif correspond à la moyenne des 3 dernières valorisations de fin de mois, valeurs négatives, comptes courants et dépôts fiduciaires exclus. Les honoraires sont prélevés chaque trimestre pro rata temporis*

Remarques

- Les tarifs ci-dessus sont facturés selon un barème non cumulatif
- Des honoraires minimaux de CHF 875 par trimestre s'appliquent
- Sur les positions étrangères, un supplément de 0.05% p.a. vient s'ajouter aux honoraires indiqués ci-dessus qui couvrira les frais de tiers à acquitter par la banque
- Une surtaxe de 0.20% p.a. est prélevée pour les avoirs en métaux précieux
- Pour les fonds spéculatifs qui ne font pas partie de notre univers d'investissement, une surcharge de 0.50% p.a. est prélevée
- Pour les positions non valorisées et les dérivés, des frais de CHF 45 par trimestre s'appliquent
- Pour les prestations particulières et les participations requérant un effort particulier d'administration, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer
- Les taux d'intérêts de débit ou de crédit appliqués peuvent être trouvés à [www.rothschildandco.com](http://www.rothschildandco.com)

# Courtage

Pour nos opérations de courtage, les taux ci-dessous sont appliqués avec une remise de -50%

Montant brut	Obligations	Actions suisses	Actions des marchés principaux*	Actions des autres marchés*
jusqu'à CHF 50'000	0.75%	1.00%	1.60%	1.75%
sur la tranche suivante de CHF 50'000	0.65%	0.80%	1.45%	1.60%
sur la tranche suivante de CHF 150'000	0.50%	0.60%	1.25%	1.40%
sur la tranche suivante de CHF 250'000	0.40%	0.40%	0.85%	1.00%
au-delà de CHF 500'000	0.30%	0.25%	0.65%	0.80%

\* Les actions des marchés principaux sont celles des États-Unis, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, du Royaume-Uni, de l'Irlande et des Pays-Bas

Montant brut	Fonds monétaires	Fonds obligataires	Fonds en actions / de stratégie	Fonds spéculatifs / de gestion alternative
jusqu'à CHF 50'000	0.50%	1.00%	1.40%	1.70%
sur la tranche suivante de CHF 50'000	0.40%	0.90%	1.30%	1.60%
sur la tranche suivante de CHF 150'000	0.30%	0.70%	1.10%	1.50%
sur la tranche suivante de CHF 250'000	0.20%	0.60%	0.80%	1.40%
sur la tranche suivante de CHF 500'000	0.10%	0.50%	0.70%	1.20%
au-delà de CHF 1'000'000	0.10%	0.40%	0.50%	1.00%

Exemple de calcul (propre frais de courtage) achat d'actions suisses pour CHF 40'000:

$$40'000 \times 1.00\% = \text{CHF } 400$$

$$-50\% \text{ remise} = \text{CHF } 200 \text{ (taux effectif} = 0.50\%)$$

## Remarques

- Les commissions indiquées ci-dessus incluent les frais de courtage de tiers pour les actions
- Les frais de nos opérations de courtage pour les exchange traded funds (ETFs) et les produits structurés logés au sein de mandats discrétionnaires sont calculés conformément au barème correspondant aux actions. Pour les produits structurés dédiés sur la base de requêtes spécifiques, des frais d'émission allant jusqu'à 1.50% de la valeur notionnelle sont appliqués
- Les coûts liés aux opérations de change ne sont pas inclus dans les montants ci-dessus. Merci de vous référer à la section spécifique
- Les courtages appliqués par les tiers (minima de CHF 25 par transaction), les frais de tiers pour les fonds, les frais de livraison, les commissions de change, les droits de timbre et les impôts viendront s'ajouter aux commissions indiquées ci-dessus
- Les dérivés suivent une autre grille tarifaire disponible sur demande

# Dépôts fiduciaires

Pour les dépôts fiduciaires, nos tarifs sont les suivants:

Volume de l'ordre	Honoraires (p.a.)
jusqu'à CHF 500'000	0.500%
de CHF 500'000 à 1'000'000	0.375%
au-delà de CHF 1'000'000	0.250%

Remarques

- Des honoraires minimaux de CHF 200 s'appliquent aux dépôts fiduciaires à terme
- Des frais d'ouverture de CHF 250 s'appliquent aux dépôts fiduciaires à vue (CHF 25 pour les modifications)

## Prime (spread) sur opération de change au comptant & à terme

Des opérations de change peuvent être générées par des paiements en devises étrangères, des opérations d'investissement ou des prélèvements de frais. Des coûts supplémentaires peuvent avoir lieu sous la forme de prime (spread) appliquée aux taux des cours de marché lors de l'exécution d'opérations de change ou de transactions sur les métaux précieux. De telles primes (spread) peuvent aussi être appliquées en plus des forfaits de frais ou sur le paiement des frais de transaction.

Le résumé ci-dessous présente la prime (spread) maximale applicable par la banque:

Prime (spread) sur opération de change / métaux précieux au comptant & à terme:

Volume de transaction équivalent en CHF	Maximum spread en %
jusqu'à CHF 100'000	1.50
de CHF 100'000 à 250'000	1.00
de CHF 250'000 à 500'000	0.50
de CHF 500'000 à 1'000'000	0.30
de CHF 1'000'000 à 5'000'000	0.15
au-delà de CHF 5'000'000	0.10

Prime (spread) sur opération de change / swap de métaux précieux:

Les primes (spread) sur swap sont de 0.60% maximum p.a. sur le marché à terme (far leg) alors que le marché au comptant (near leg) est sans frais. Le spread est défini à 0.05% par mois.

# Gestion de portefeuille

Les honoraires relatifs au mandat de gestion comprennent:

- l'analyse et la définition d'un profil d'investissement personnalisé
- la gestion du portefeuille client suivant l'allocation d'actifs définie par la banque
- le compte-rendu des performances et un bilan

Pour nos services de gestion de portefeuille, nos tarifs sont les suivants:

Valeur du portefeuille*	Honoraires de gestion (p.a.)		
	Titres obligataires	Actifs multiples	Fonds en actions / spéculatifs
jusqu'à CHF 2 millions	0.50%	1.10%	1.30%
de CHF 2 à 5 millions	0.50%	1.00%	1.20%
de CHF 5 à 10 millions	0.50%	0.90%	1.05%
de CHF 10 à 25 millions	0.50%	0.80%	0.85%
au-delà de CHF 25 millions	0.40%	0.70%	0.75%

\* La valeur du portefeuille est calculée comme la moyenne des 3 dernières valorisations de fin de mois, valeurs négatives exclues. Les honoraires sont prélevés chaque trimestre pro rata temporis

## Remarques

- Les tarifs ci-dessus sont facturés selon un barème non cumulatif
- Des honoraires minimaux de CHF 1'250 par trimestre s'appliquent
- Les honoraires de gestion incluent une remise de -50% (sans minimum) sur les honoraires de courtage
- Des frais pour services bancaires, droits de garde, courtage (remise de -50%) et dépôts fiduciaires s'appliqueront en sus des tarifs indiqués ci-dessus
- En ce qui concerne les mandats de gestion sur-mesure, les mandats avec restrictions d'investissement et les mandats avec un contrat de conseils en placement, des frais additionnels de 0.10% p.a. sont prélevés
- Pour toute prestation supplémentaire non mentionnée ci-dessus, la banque se réserve le droit de facturer des honoraires distincts

# Gestion de portefeuille (Forfait)

Les honoraires forfaitaires comprennent:

- l'analyse et la définition d'un profil d'investissement personnalisé
- la gestion du portefeuille client suivant l'allocation d'actifs définie par la banque
- le compte-rendu des performances et un bilan
- bonne garde de titres et dépôts physiques
- les frais de nos opérations de courtage pour les actions, obligations, fonds de placement et dépôts fiduciaires (les frais de tiers sont facturés séparément)

Nos honoraires forfaitaires de gestion sont détaillés ci-dessous:

Valeur du portefeuille*	Honoraires forfaitaires de gestion (p.a.)		
	Titres obligataires	Actifs multiples	Fonds en actions / spéculatifs
jusqu'à CHF 2 millions	1.40%	1.70%	1.95%
de CHF 2 à 5 millions	1.20%	1.50%	1.80%
de CHF 5 à 10 millions	1.10%	1.40%	1.70%
de CHF 10 à 25 millions	1.00%	1.30%	1.50%
au-delà de CHF 25 millions	0.80%	1.10%	1.30%

\* La valeur du portefeuille est calculée comme la moyenne des 3 dernières valorisations de fin de mois, valeurs négatives exclues. Les honoraires sont prélevés chaque trimestre pro rata temporis

## Remarques

- Les tarifs ci-dessus sont facturés selon un barème non cumulatif
- Des honoraires minimaux de CHF 3'750 par trimestre s'appliquent
- Sur les positions étrangères, un supplément de 0.05% p.a. vient s'ajouter aux honoraires indiqués ci-dessus qui couvrira les frais de tiers à acquitter par la banque
- Une surtaxe de 0.20% p.a. est prélevée pour les avoirs en métaux précieux
- Pour les fonds spéculatifs qui ne font pas partie de notre univers d'investissement, une surcharge de 0.50% p.a. est prélevée
- Pour les positions non valorisées et les dérivés, des frais de CHF 45 par trimestre s'appliquent
- Les frais de nos opérations de courtage pour les produits structurés logés au sein de mandats discrétionnaires sont inclus. Pour les produits structurés dédiés sur la base de requêtes spécifiques, des frais d'émission allant jusqu'à 1.50% de la valeur notionnelle sont appliqués
- Les frais pour services bancaires, les courtages appliqués par les tiers (minima de CHF 25 par transaction), les frais de tiers pour les fonds, les frais de livraison, les commissions de change, les droits de timbre et les impôts viendront s'ajouter aux commissions indiquées ci-dessus
- Les coûts liés aux opérations de change ne sont pas inclus dans les montants ci-dessus. Merci de vous référer à la section spécifique
- En ce qui concerne les mandats de gestion sur-mesure, les mandats avec restrictions d'investissement et les mandats avec un contrat de conseils en placement, des frais additionnels de 0.10% p.a. sont prélevés
- Pour toute prestation supplémentaire non mentionnée ci-dessus, la banque se réserve le droit de facturer des honoraires distincts

# Prestations supplémentaires

Pour les tâches particulières de recherche, d'investigation et d'administration, la banque peut facturer des frais sur une base horaire.

Pour toute prestation supplémentaire n'apparaissant pas dans cette brochure, la banque se réserve le droit de facturer des honoraires distincts. Lors de la clôture de la relation bancaire, des frais de CHF 1'000 sont perçus. Pour les transferts de titres, une taxe de livraison de CHF 250 par titre est appliquée.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre conseiller.

## Remarques

L'objectif de Rothschild & Co Wealth Management est de d'offrir une perspective de long-terme sur l'investissement, la structuration et la protection des avoirs, et ce afin de préserver et développer la fortune de nos clients.

Nous offrons une gamme complète de services à certaines des familles, entrepreneurs ou fondations les plus fortunés et prospères au monde.

Dans un environnement où le court-terme prend bien souvent le dessus, notre approche de long-terme nous différencie. La préservation est pour nous l'objectif premier de toute gestion de fortune.

Rothschild & Co Bank AG  
Zollikerstrasse 181  
8034 Zurich  
Suisse  
**+41 44 384 71 11**  
[rothschildandco.com](http://rothschildandco.com)